

*Vienne.* La Cour a même jugé à propos de faire passer ce Fleuve à un Détachement des Régimens de Palfi & de Bareith, aussi-bien qu'à six Compagnies du Régiment d'Estherhazi qu'on destinoit à passer en Bohême; le tout afin d'observer l'ennemi & d'arrêter ses courses. A ces mesures on en a ajouté d'autres. On a cru devoir envoyer le Prince de Saxe-Hildbourghausen à *Presbourg*, où il s'est rendu pour aider les Grands de Hongrie à lever les obstacles, s'il s'en rencontroit encore, à la marche prompte de routes les Troupes de ce Royaume promises à la Reine. Avec ces Troupes il est question non-seulement de faire échoïer les Prussiens dans ce qu'ils méditent sur la *Basse-Autriche*, & peut-être sur la *Hongrie* même, mais de faire une diversion dans la *Silésie*. On veut destiner à cette expédition un Corps de 30000. hommes: Ce Corps dirigera, comme on le publie, sa marche par le Pas de *Jablunka*, & quelques Seigneurs Polonois lui fourniront les vivres & les provisions nécessaires. Quatre Régimens d'Infanterie & deux de Cavalerie qu'on fait revenir de *Bavière*, & d'autres de la *Transylvanie* & de la *Haute-Hongrie*, qui défilent vers la frontière de la *Basse-Autriche*, pourroient favoriser ce dessein. Mais est-on certain qu'il y a quelque résolution prise à ce sujet? & n'est-il pas plus vraisemblable que la Cour veut seulement avoir ces Troupes à portée de les employer où les circonstances le demanderont; qu'on évitera d'en venir à aucune action jusques à ce que toutes les Troupes Hongroises soient arrivées, & soient effectivement en état d'entrer en *Silésie*? Action qu'on pourra d'ailleurs éviter d'autant plus facilement, que le *Danube* se trouve